



**PRÉFET
DE LA RÉGION
PAYS DE LA LOIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Service régional de l'archéologie

Affaire suivie par : Emmanuel GEORGES
02.40.14.23.35

emmanuel.georges.culture.gouv.fr

Références : PC07217621Z0006-3

ARRIVÉ LE

12 OCT. 2021

D.D.T / S.U.A.A.J.

Le Préfet de région

DDT de la SARTHE - 19 Boulevard Paixhans
CS 10013
72042 LE MANS CEDEX 9

Direction régionale
des affaires culturelles

HT → PG
2/3 p patrimoine
SUA AJ
ADS

NANTES, le 08 OCT. 2021

Objet : Archéologie préventive – Réception d'un dossier d'aménagement
Références : LE LUDE (SARTHE), 2021-Le Pressoir-OE 159,975
PC07217621Z0006
Votre courrier du 10 septembre 2021
Livre V du Code du patrimoine

Vous m'avez transmis le dossier d'aménagement visé en référence afin que j'évalue son impact sur d'éventuels vestiges archéologiques et que je détermine, le cas échéant, les mesures d'archéologie préventive nécessaires à mettre en œuvre.

J'ai l'honneur d'en accuser réception à la date du 20 septembre 2021.

Après examen du dossier, je vous informe que, en l'état des connaissances archéologiques sur le secteur concerné, de la nature et de l'impact des travaux projetés, ceux-ci ne semblent pas susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique. Ce projet ne donnera pas lieu à une prescription d'archéologie préventive.

Mes services se tiennent à votre disposition pour vous apporter toutes les informations que vous jugerez utiles.

Pour le Préfet de Région,
et par délégation, Pour le Directeur régional des affaires culturelles,
et par subdélégation
La Conservatrice régionale de l'archéologie

Isabelle BOLLARD-RAINEAU